© Drogues Info Service - 28 novembre 2026

Forums pour les consommateurs

test de dépistage THC

Par Profil supprimé Posté le 03/12/2017 à 02h43

Bonjour je dois afin de montrer ma détermination faire un test de THC suite à une éventuelle condamnation et une éventuelle suspension de mon permis.
J'étais un gros fumeur entre 2 et 5 pétards par jour depuis 20 ans et surtout le soir depuis plus d'un an.
J'ai arrêter de fumer il y'a un peu plus d'un mois. Je sais que je ne serai pas clean vu ma consommation passé mais je veux montrer ma détermination lors de mon second jugement qui doit avoir lieu le 13 décembre.
Car une suspension de mon permis va me faire risquer gros. J'ai une petite fille (à mi-temps) dont je ne pourrais plus m'occuper et je suis aussi artisan donc perte totale de revenu
Que dois je demander au laboratoire et est ce que mon arrêt de la fumette va être perceptible? car j'ai cru comprendre que je serais de toute façon encore positif

Merci d'avance

2 réponses

Profil supprimé - 04/12/2017 à 08h57

Bonjour drberk il faudrait que ton dernier join remonte à un bon mois pour être sûr d'être négatif mais l'essentiel pour toi ce serait que le second le soit..est ce que c'est par rapport à une obligation de soin?car le juge te l'imposera sûrement...Teddy

Moderateur - 04/12/2017 à 09h29

Bonjour drberk,

Les jugements tiennent normalement compte de la situation de chacun. Le fait que la perte ou la suspension de votre permis vous fasse perdre votre emploi et vous empêche de voir votre fille jouera probablement pour atténuer la peine. Ceci dit sans garantie cependant, le juge étant souverain de sa décision.

Pour ce qui concerne l'analyse par un laboratoire. Vous devez demander une analyse sanguine pour le cannabis. Normalement le laboratoire doit vous rendre un résultat quantifiant 3 métabolites : le delta9-THC (THC), le 11nor-delta9-THC (THC-COOH) et le 11OH-delta9-THC (11OH-THC). C'est ce dernier métabolite qui vous intéresse. En effet il ne peut être dépisté que très peu de temps et si on en retrouve cela signifie qu'il y a eu une consommation récente de cannabis. Si le laboratoire n'en retrouve pas cela montrera que vous avez arrêté depuis plus de 3 jours.

Ensuite, concernant les deux autres métabolites, le suivant à disparaître est le THC. Normalement au bout d'un mois il ne devrait plus y avoir dans le sang (ou très peu). Une preuve supplémentaire d'arrêt, plus probante encore que la première s'il n'y en a plus. Le THC-COOH est celui qui peut être dépisté le plus longtemps. Cependant si l'on en trouve "peu" (par exemple en dessous de 50ng/ml) cela signifie là aussi qu'il est en voie de disparition de votre organisme.

Et si, comme le suggère Teddy Smith, vous avez des éléments de comparaison, c'est-à-dire les résultats d'une analyse précédente, la comparaison de la première analyse et de la seconde pourraient montrer que vous êtes bien sur la voie d'une désintoxication.

Bonne continuation.